

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sous réserve de modifications)

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes de transaction			
Compte privé sociétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations de paiement</li> <li>Cartes de débit et de crédit</li> <li>Réservé aux sociétaires de la Banque Raiffeisen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.000%
Compte privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations de paiement</li> <li>Cartes de débit et de crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.000%
Compte privé EUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte destiné aux opérations de paiement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à EUR 50'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.000%
Compte immeuble	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte en lien uniquement avec un prêt hypothécaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment</li> </ul>	0.200%

<sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

• En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).



## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes d'épargne			
Compte épargne sociétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un patrimoine rémunéré à un taux préférentiel</li> <li>• Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> <li>• Réservé aux sociétaires de la BanqueRaiffeisen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 20'000.– par trimestre libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> <li>• A partir de CHF 100'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul> <p>Dès le 1<sup>er</sup> avril 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> <li>• A partir de CHF 100'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	0.700%
Compte épargne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un patrimoine</li> <li>• Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> </ul> <p>Dès le 1<sup>er</sup> avril 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.400%
Compte épargne 91	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un patrimoine</li> <li>• Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun retrait</li> <li>• Délai de préavis de 3 mois (91 jours) <sup>1)</sup></li> </ul>	1.000%
Compte épargne 180	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un patrimoine</li> <li>• Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun retrait</li> <li>• Délai de préavis de 6 mois (180 jours) <sup>1)</sup></li> </ul>	1.250%

- <sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.
- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).
  - Les livrets d'épargne ne sont pas rémunérés.

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes d'épargne			
Compte épargne EUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution d'un patrimoine en euro</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à EUR 10'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> </ul> Dès le 1 <sup>er</sup> avril 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à EUR 10'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.750%
Compte épargne caution de loyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantie de loyer bloqué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun retrait</li> <li>Résiliation uniquement à la demande du locataire et du loueur</li> </ul>	0.400%
Compte épargne cadeau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution de patrimoine par des tiers (p.ex. parrain, grands-parents) ou par les parents pour les enfants et les jeunes jusqu'à leur 18<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Droit de disposition entièrement dévolu au(x) tiers (titulaire(s) du compte)</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 5'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul> Dès le 1 <sup>er</sup> avril 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 5'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	1.000%

- <sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.
- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).
  - Les livrets d'épargne ne sont pas rémunérés.

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Prévoyance			
Compte de prévoyance 3a	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epargne-prévoyance fiscalement avantaée, dans le cadre du pilier 3a</li> <li>• Compte d'épargne pour l'acquisition d'un logement ou l'amortissement d'un logement à usage propre</li> </ul>	Disponibilité selon le règlement actuel compte de prévoyance 3a et <ul style="list-style-type: none"> <li>• tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.<sup>1)</sup></li> <li>• tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.<sup>1)</sup></li> </ul>	1.200%
Compte de libre passage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placement provisoire d'un capital de 2ème pilier (pilier 2b)</li> </ul>	Disponibilité selon le règlement actuel compte de libre passage et <ul style="list-style-type: none"> <li>• tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.<sup>1)</sup></li> <li>• tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.<sup>1)</sup></li> </ul>	0.800%

- <sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.
- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Société à but non lucratif (club, association, amicale, fondation)			
Compte de société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte permettant de traiter les opérations de paiement d'associations (à but non lucratif)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 50'000.- par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.000%
Compte épargne société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un patrimoine</li> <li>• Ne permet pas d'effectuer des opérations de paiement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 20'000.- par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> </ul> Dès le 1 <sup>er</sup> avril 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à CHF 10'000.- par mois civil libre</li> <li>• Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> </ul>	0.400%
Compte immobilier entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte en lien uniquement avec un prêt hypothécaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment</li> </ul>	0.000%

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
YoungMember Plus			
Compte privé YoungMember	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les adolescents et jeunes actifs âgés de 12 à 26 ans</li> <li>Compte servant au versement du salaire / argent de poche / opérations de paiement / cartes de débit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte privé</li> </ul>	0.500%
Compte épargne YoungMember	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution d'un patrimoine pour les adolescents, étudiants et jeunes actifs de moins de 26 ans</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 20'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul> <p>Dès le 1<sup>er</sup> avril 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	1.000%
YoungMember Student	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour étudiants jusqu'à leur 30<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Compte servant au versement du salaire / opérations de paiement/cartes de débit et de crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 31 jours<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte privé</li> </ul>	0.500%
Compte épargne jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution de patrimoine pour jeunes jusqu'à leur 18<sup>e</sup> anniversaire</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Uniquement dans des cas exceptionnels et dans l'intérêt de l'enfant</li> <li>Au-delà, délai de préavis de 3 mois<sup>1)</sup></li> <li>A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne</li> </ul>	1.000%

- <sup>1)</sup> Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.
- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).

## Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Produit	Objectif / Utilisation	Disponibilité / Limite de rémunération	Taux d'intérêt
Comptes de traitement de titres			
Compte d'ordre de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte de traitement pour le dépôt de titres</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>		0.000%
Compte d'ordre de dépôt EUR & autres monnaies étrangères	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte de traitement pour le dépôt de titres en euro &amp; autres monnaies étrangères</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>		0.000%
Compte épargne en fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte de traitement pour le plan d'épargne en fonds de placement</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment</li> </ul>	0.400%
Compte épargne en fonds EUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte de traitement pour le plan d'épargne en fonds de placement en euro</li> <li>Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire</li> </ul>		0.750%